

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 16 JUILLET 2020**

Délibération
n° 2020.07.153

**CA 2019 - Budget
Assainissement
collectif : affectation
de l'excédent
d'exploitation**

LE SEIZE JUILLET DEUX MILLE VINGT à 17h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis Espace Carat - 54 Avenue Jean Mermoz 16340, L'Isle-d'Espagnac suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **10 juillet 2020**

Secrétaire de séance : Michel ANDRIEUX

Membres présents :

Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Joëlle AVERLAN, Brigitte BAPTISTE, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Michel BUISSON, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Françoise COUTANT, Frédéric CROS, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Serge DAVID, Véronique DE MAILLARD, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Chantal DOYEN-MORANGE, Valérie DUBOIS, Nathalie DULAIS, Denis DUROCHER, Corinne DUROUEIX, François ELIE, Karine FLEURANT-GASLONDE, Sophie FORT, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Jérôme GRIMAL, Hervé GUICHET, Thierry HUREAU, Sandrine JOUINEAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Gérard LEFEVRE, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Jean-Philippe POUSSET, Catherine REVEL, Jean REVEREAULT, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Gérard ROY, Valérie SCHERMANN, Zahra SEMANE, Anne-Marie TERRADE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA, Laurent BENETEAU

Ont donné pouvoir :

Jean-Claude COURARI à Roland VEAUX, Martine PINVILLE à Raphaël MANZANAS, Fabrice VERGNIER à Françoise COUTANT

Suppléant(s) :

Catherine BREARD par Laurent BENETEAU

Excusé(s) :

Jean-Claude COURARI, Martine PINVILLE, Fabrice VERGNIER

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 JUILLET 2020**DELIBERATION
N° 2020.07.153**

FINANCES

Rapporteur : **Monsieur NEBOUT****CA 2019 - BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF : AFFECTATION DE L'EXCEDENT D'EXPLOITATION**

Le conseil communautaire a par délibération n° 2020.02.005 du 13 février 2020 approuvé la reprise anticipée des résultats de 2019 au budget primitif de 2020.

Vu la concordance du compte de gestion et du compte administratif pour l'exercice 2019 et ainsi que le prévoit le Code Général des Collectivités Territoriales et l'instruction budgétaire M49, l'excédent d'exploitation de 2019 doit être affecté en priorité pour le montant des plus-values nette de cessions au financement des dépenses d'investissement, à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement, le reliquat est affecté librement soit en section d'investissement au titre d'une dotation complémentaire soit en section de fonctionnement.

Il convient de procéder à l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019.

Les tableaux ci-dessous vous présentent les résultats par section :

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Section d'exploitation	
A / Résultat de l'exercice 2019	1 719 512,89 €
B/ Résultat antérieur reporté	2 985 350,92 €
C/ Résultat à affecter = A + B	4 704 863,81 €

Section d'investissement	
D/ Résultat de l'exercice 2019	-3 410 471,02 €
E/ Résultat antérieur reporté	984 507,14 €
F/ Résultat d'investissement = D + E	-2 425 963,88 €
Restes à réaliser 2019 = RAR	-459 188,89 €
G/Besoin de financement = F + RAR	2 885 152,77 €

Prévision d'affectation	
Report d'investissement (001)	-2 245 963,88 €
Réserves réglementées (1064)	1 183,00 €
Affectation en réserves en investissement (R 1068)	2 883 969,77 €
Report d'exploitation (002)	1 819 711,04 €

Je vous propose :

D'APPROUVER l'affectation du résultat d'exploitation pour un montant de **4 704 863,81 €**.
Cette somme permet :

- le financement de la section d'investissement pour un montant de **1 183,00 €** correspondant aux plus-values de cession

Ce montant a été repris en recette au budget primitif 2020 **au compte 1064** : Réserves réglementée.

- La couverture du besoin de financement de la section d'investissement pour un montant de **2 883 969,77 €**
Ce montant a été repris en recette au budget primitif 2020 **au compte 1068** : Réserves.

DE CONSERVER en section d'exploitation la somme de **1 819 711,04 €**.
Ce montant a été repris en recette d'exploitation au budget primitif 2020 à **l'article 002** :
Résultat d'exploitation reporté

DE REPORTER en dépense d'investissement la somme de **2 425 963,88 €**. Ce montant a été repris au budget primitif 2020 à **l'article 001** : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES (4 ABSTENTIONS),
Corinne DUROUEIX ne prend pas part au vote
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Recu à la Préfecture de la Charente le :</u> 27 juillet 2020	<u>Affiché le :</u> 27 juillet 2020